

ration d'un esprit étroit et replié sur lui-même. Les Cahiers qui viennent de faire paraître leur 4^{ème} et 5^{ème} numéros réservent chaque publication à un sujet particulier; elles tendent ainsi à une unité de sujet, au lieu et place de l'unité de doctrine et de méthode qu'ils ne comportent pas.

ARCHIVES de PHILOSOPHIE du DROIT et de SOCIOLOGIE
JURIDIQUE

Cette revue qui fut également fondée par Gurvitch en 1930 et aussi par L. Le Fur a continué à paraître régulièrement — sauf un court intervalle — est caractérisée par le fait de publier des études approfondies sur les sujets traités. En tant que constituant un point de liaison entre la sociologie du droit et la philosophie du droit, cette revue assure la collaboration de maints sociologues, philosophes et experts en droit. Son Comité d'administration compte des sociologues renommés de l'école durkheimienne, comme D. Davy, René Hubert, Marcel Mauss, et des juristes éminents tels que F. Gény, G. Morin, G. Renard, G. Ripert etc..., d'idées et de convictions très variées. Toutefois les publications des Archives sont réservées à des sujets d'intérêt tant soit peu commun; ainsi le No. 1-4 de la X^{ème} année est consacré au problème du Contrat. Mais le fait que la plupart des sociologues de l'école durkheimienne se trouvaient décédés à cette époque eut pour résultat de déplacer le centre de gravité de la Revue vers la technique du droit, et, quelquefois même vers la philosophie du droit. Gurvitch s'étant rendu pour quelque temps en Amérique pour y donner des cours, et d'autre part, ayant consacré une partie de son temps à la préparation de livres traitant de la sociologie du droit en anglais et en français, et surtout le fait, pour lui, de s'être occupé des Cahiers, eurent pour effet d'empêcher ces publications sociologiques et philosophiques entre 1930 - 1935 d'être de valeur égale.

EUGENE DUPREEL, *Sociologie Générale*,
(*Presses Universitaires, Paris, 1948, p. 397*).

Eugène Dupréel, professeur à l'Université de Bruxelles et membre correspondant de l'Institut de France, est connu par ses

oeuvres sur la morale, l'histoire de la morale et la théorie des valeurs. C'est la première fois que Dupréel qui, en qualité de membre de l'Institut, s'intéressait de près à la sociologie et avait déjà publié un grand nombre d'articles sur ce sujet dans la revue du même institut, publie un livre de sociologie. Dans cette oeuvre, l'auteur se base sur trois concepts fondamentaux et définit la sociologie comme les rapports de ces trois concepts qui sont les rapports sociaux, le groupe social et la symbiose sociale. Ce dernier concept qui, en tant que désignant la vie commune des organismes unicellulaires est emprunté à la biologie, est analysé plus loin. L'auteur procède, en premier lieu, à la classification des rapports sociaux: ceux-ci sont *isolés*, *collectifs* ou *mixtes*; ils peuvent encore être *provisaires*, *durables* ou *perpétuels*, de plus, ils sont à *face unique* ou à *face double*. De nature soit *positive* soit *négative*, ils créent ou les unités ou groupes sociaux, ou bien les conflits sociaux. Lorsque deux rapports sont reliés entre eux par un terme commun, l'un est appelé *complémentaire* de l'autre. Si, entre les parties d'un complexe de rapports sociaux, il existe un tel fait de complétion, ce fait prend la désignation de groupe social.

Suivant Dupréel, un groupe sociale est une société qui relie entre eux les individus par des liens positifs et complémentaires les uns des autres. L'auteur passe ensuite à la considération de groupes sociaux: ceux-ci, à leur tour, se répartissent en de nombreuses divisions, suivant leur *quantité*, *volume*, *conditions de formation* et aussi d'après leur état de groupes *ouverts* ou *fermés*, *actuels* ou *intentionnels*, et par le fait, pour eux de se baser sur *la force* ou la *persuasion*, etc... Après avoir examiné ces nombreuses divisions qui sont assez compliquées, l'auteur arrive à cette classification finale:

- 1 - Les groupes dont la base repose sur la reproduction
- 2 - Les groupes qui sont fondés sur la force
- 3 - Les groupes qui sont basés sur la foi et les convictions
 - a) les groupes basés sur la persuasion
 - b) les autres groupes (— les formes d'association individuelles)
- 4 - Les groupes basés sur l'échange.

Lorsque les groupes sont en état d'influence réciproque, c'est-à-dire forment les symbioses, alors naissent les sociétés dites composées. Une symbiose diffère du groupe en tant qu'elle possède une

unité de structure ou d'unité de force sociale. Dans une symbiose peuvent coexister des Etats politiques indépendants les uns des autres, des croyances contradictoires, des langues diverses: à titre d'exemple, nous pouvons citer le monde islamique, la chrétienté, la civilisation occidentale, la culture latine, etc...

Avant de s'engager dans l'étude des groupes simples ou composés, Dupréel rassemble d'abord les faits biopsychologiques sous le nom de paléosociologie. Puis il procède à la classification des instincts sociaux qu'il définit suivant leurs *forces* et leurs *directions*. Le point digne d'être noté ici, c'est que le sens attribué par Dupréel à ces instincts diffère en tous points de celui de la psychologie sociale anglaise, par exemple, et entre autres de Mc Dougall. D'après le sociologue belge, ces instincts sociaux n'expliquent point la vie psychique et spirituelle des sociétés humaines, mais ne font que préparer leurs conditions. En général, l'auteur divise d'abord ces instincts en deux groupes: individuels et sociaux. Pour ces derniers, il énumère l'attraction, la sympathie, le rire et les larmes, et l'imitation. Mais parmi ces instincts qu'il dénomme sociaux, il distingue encore les instincts *spécifiques* et les instincts *grégaire*s ou de *groupe*. C'est parmi ces derniers qu'il cherche et trouve ceux qui préparent vraiment la vie sociale. Toutefois il convient qu'il est difficile de les considérer comme tout-à-fait indépendants des premiers. Les instincts qui jouent un rôle dans la vie du groupe ne sont pas seulement les instincts qui attirent et rapprochent les individus les uns des autres, mais aussi ceux qui les éloignent, les repoussent les uns des autres, c'est-à-dire ceux qui sont négatifs. Le rôle de ces derniers, appelés aussi *mauvais instincts* avait été déjà remarqué depuis l'époque de B. de Mandeville.

Suivant Dupréel, il est nécessaire, pour entrer dans la sphère de la sociologie proprement dite de faire suivre l'étude des instincts sociaux par celle de la psychologie de la foule. Néanmoins il ne faut point exagérer l'importance de cette dernière et ne point y chercher, comme plusieurs l'ont cru et fait durant la fin du siècle dernier, les lois des sociétés humaines. Il y a deux sortes de foules: la première consiste dans le fait, pour le groupe, de rassembler un certain nombre de ses membres d'une façon passagère: exemple, un pèlerinage ou une messe. La seconde forme est plus complexe et plus accidentelle; de plus, elle offre certains caractères tant soit peu

pathologiques. D'ailleurs, dans la plupart des cas, c'est cette seconde forme qui est, à proprement parler, dénommé *foule*. Ainsi l'exaltation en masse ainsi que toutes les manifestations de la psychologie des masses se relèvent dans cette vie commune. Actuellement la question des opinions générales qui préoccupe le plus les sociologues américains se rattache à l'étude et à l'analyse de cette seconde forme. Dans la conclusion de ce chapitre, Dupréel arrive tout naturellement à inclure la sociologie animale parmi les questions de la paléosociologie. Toujours d'après cet auteur, la sociologie humaine doit s'appuyer sur les recherches des *constantes organiques* (surtout les instincts sociaux) et les *variantes techniques*.

En se livrant à l'analyse de la vie des groupes sociaux, l'auteur prend les deux concepts fondamentaux, *la force* et *la structure*, comme point de départ, et s'en sert comme critères pour rechercher les conditions de la naissance et de la dispersion des sociétés. Les plus importantes de ces conditions sont *la reproduction* et *la colonisation*. Dans la révision des relations entre la vie du groupe et celle de l'individu, Dupréel mentionne trois lois principales qui sont celles de l'égalité, l'inégalité et la hiérarchie, et pense qu'elles peuvent se formuler ainsi :

1) La vie au sein du même groupe social tend à rendre les individus qui s'y trouvent plus semblables entre eux et, partant, plus égaux.

2) La variété des groupes sociaux produit des différences entre les individus qui forment ces groupes; ce fait, à son tour, devient cause d'inégalité.

3) Les rapports d'égalité et d'inégalité tendant à se stabiliser sous forme de classes ou de rangs ou niveaux sociaux qualifiés en conséquence de hauts et de bas.

L'auteur, passant ensuite, dans les chapitres suivants, à l'étude des rapports entre les groupes sociaux, divise ces rapports en deux grandes catégories, notamment les rapports positifs et les rapports négatifs. Ces derniers rapports produisent les antagonismes sociaux. Dupréel énumère ensuite les conflits sociaux, parmi lesquels il distingue ceux qui sont passagers et ceux qui sont durables, ainsi que sont individuels et ceux qui sont collectifs, puis parle des conflits des groupes antiques, et aussi des conflits qui, naissant parmi les croyances, au sein des couches sociales, trouvent encore place parmi

les nations. Ce schéma détaillé tend à montrer que les antagonismes sociaux ne sont pas réductibles à une forme unique et qu'il n'est possible de les comprendre que par le déterminisme des probabilités. Les antagonismes qui se prolongent ont pour effet de fortifier les sociétés: les états d'attaque et de défense sont signes d'un état mental éveillé dans les groupes sociaux.

Parmi les causes fondamentales qui déterminent les formes positives des rapports entre les groupes sociaux, Dupréel énumère *la force, la persuasion et l'échange*. Ce sont d'ailleurs ces facteurs qui, par leurs diverses combinaisons, créent toutes les formes positives de l'activité sociale. La force qui est canalisée produit l'Etat et ses sanctions; d'où s'ensuit le rôle protecteur de l'Etat. D'autre part et toujours d'après Dupréel, les groupes qui s'appuient sur la persuasion sont des valeurs communes. Les valeurs gagnent en étendue au fur et à mesure que s'élargissent les limites des rapports sociaux et forment des valeurs universelles. Ces dernières sont principalement les valeurs de connaissance ou de croyance (ou valeurs *théoriques*, les valeurs morales (ou valeurs *pratiques*), les valeurs de sentiment ou de contemplation (valeurs *esthétiques*). L'auteur qui, dans son livre précédent intitulé: "Philosophie des Valeurs" avait déjà analysé ces valeurs au point de vue philosophique nous parle maintenant de leur rôle social ainsi que de la fonction constructive et unificatrice qu'elles manifestent dans la vie du groupe. L'institution la plus importante parmi celles qui s'appuient sur la force et la persuasion, ou encore la valeur qui représente le pouvoir de l'Etat est évidemment le droit. Le droit est, non point un système organique, une nature, mais bien une *valeur*. On ne peut parler de droit en dehors des règles établies par un groupe.

Dupréel considère la religion, comme il le fait pour le droit comme une valeur sociale reposant sur la persuasion et représentant en elle l'ensemble d'un grand nombre de valeurs. Prise dans ce sens, la religion est une sorte de technique. Ici l'auteur distingue deux techniques, l'une, destinée pour nous à faire notre profit des choses, est la technique de notre connaissance des objets, et la seconde, qui complète la première, est la technique religieuse. Ces deux techniques sont classées en A et B par l'auteur. Toutefois il est nécessaire de considérer aussi la religion par l'intérieur et d'une façon subjective, dans ce sens, la religion est la conscience religieuse

ou *foi*. La foi est une des forces les plus importantes de la vie sociale. Comme la science, elle est également une force de persuasion et ensemble avec l'échange c'est-à-dire avec la force matérielle, constitue l'une des bases de la société.

L'échange (tant dans sa forme matérielle que morale) est un facteur important du progrès social, agissant dans la vie sociale, en tant qu'unifiant, largissant les groupes. Par sa forme matérielle, l'échange produit la vie économique. Un des éléments dominants de la structure sociale est le fait de prendre la propriété sous garantie. L'Etat protège ainsi les échanges auxquels se livrent les citoyens entre eux.

En étudiant la symbiose, Dupréel constate une relation étroite entre l'*équilibre social*, la *hiérarchie sociale* et la *hiérarchisation des valeurs*; toutefois l'auteur qui, avant d'être sociologue est un philosophe, ne considère pas la hiérarchisation des valeurs comme une conséquence de la hiérarchie sociale. Il se contente de dire que toute hiérarchie sociale est toujours et nécessairement en quête d'une hiérarchisation des valeurs et qu'entre les deux il existe (quoique sous des formes différentes) un parallélisme.

La seconde et dernière partie du livre est consacrée à la *civilisation*. Ici l'auteur étudie les conditions invariables, en d'autres termes, les deux grandes variantes de la civilisation: ce sont, la *variante démographique* et la *variante technique*. D'autre part il y a également parallélisme entre la courbe de l'augmentation en nombre et la courbe du progrès de la civilisation. C'est pourquoi l'on peut dire que l'état démographique détermine l'état technique, et vice versa. Le philosophe belge étudie les différents aspects des deux variantes en question et attribue une importance spéciale à la question du progrès. L'auteur avait déjà consacré deux ou trois de ses articles parus dans la revue de l'Institut Solvey à ce problème. A son avis, le progrès ne procède point suivant une ligne droite et continue; tout au contraire, il suit maintes courbes, manifeste maints arrêts et montre même des déviations. Il est vrai que cet état de choses semble contredit par l'histoire des derniers siècles, mais ceci n'est qu'une accélération du rythme, résultant elle-même du fait qu'un grand nombre de faits et causes sont entrés en ligne de compte.

Dans l'oeuvre qui nous occupe ici, Dupréel a en vue de rassembler, sous le nom de sociologie générale, les concepts fondamen-

taux d'aider à l'explication des faits sociaux. D'après les dires de l'auteur, il est certes possible d'étudier ces mêmes faits suivants d'autres points de vue, mais, afin de pouvoir rassembler les travaux et hypothèses d'une science — qui, somme, toute, n'en est encore qu'à ses débuts — en un tout clair, et cohérent au sein d'un ensemble logique, il n'y a pas d'autre alternative. C'est pourquoi l'auteur affirme que c'est pour cette raison qu'il a choisi, comme base de son étude, le concept de *rapport social*, et qu'il a systématisé tous les faits en conséquence de ce choix. A la fin de son étude, il met en évidence les relations de la sociologie avec les autres sciences.

Un autre point à remarquer au sujet de ce livre, c'est qu'aucune des nombreuses écoles de sociologie contemporaine et qu'aucun des chefs dirigeants respectifs ne s'y trouvent mentionnés. Toutefois l'on s'aperçoit que l'auteur se tient également éloigné, dans l'exposé de ses idées, tant de l'école durkheimienne que de celle de Le Play ainsi que des autres courants de sociologie philosophique qui ont cours en Allemagne. Cependant le lecteur peut s'empêcher de critiquer ce système de sociologie, modéré et prudent certes, mais qui omet de prendre une attitude déterminée en présence des autres écoles ou courants de sociologie.

Nous ne voulons pas terminer avant de relever encore un autre point: la "Sociologie Générale" de Dupréel, philosophe de valeur, quoique basée sur une structure scientifique, nous donne pourtant l'impression d'être un système de philosophie, et ceci, faute de nous confronter toujours avec les faits, et faute de faire des rapprochements, accompagnés, appuyés d'exemples concrets, entre les données de l'ethnographie, de l'histoire, de la statistique et de la monographie.

LA REVUE du PROGRES ECONOMIQUE (İktisadî Yürüyüş)
Année 10 — V. 10. 218 — 1948 - İstanbul

Dans ce dernier numéro se trouvent les articles de MM. Aslan Tufan: "Vers un Congrès de Production", Halit Mirat: "A propos des Assurances agricoles", Nejdet Köktürk: "La Réorganisation des systèmes de communication internationale", Faik Üster: "L'Importance de la Production", et les nouvelles concernant l'As-